

COMMUNIQUÉ ***Pour diffusion immédiate***

Commission du conseil municipal sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie

Consultation publique ***Pour un nouveau cadre d'intervention en art public***

Montréal, le 29 avril 2009 – La Commission sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie invite la population montréalaise à participer à une consultation publique sur un nouveau cadre d'intervention en art public.

Dès le début du 19^e siècle, la Ville de Montréal a commencé l'acquisition d'œuvres d'art aménagées sur le domaine public. Elle bénéficie aujourd'hui d'une collection de près de 300 œuvres dont environ le quart sont des œuvres intégrées à l'architecture. Dans le but de protéger et valoriser la collection, la Ville a créé en 1989 le Bureau d'art public, véritable maître d'œuvre en matière de conservation, d'acquisition, de mise en valeur et de diffusion de la collection d'œuvres d'art public montréalaise.

La Ville a également reconnu l'importance de l'art public pour la qualité du milieu de vie et le rayonnement de la Ville en l'inscrivant dans les nouvelles politiques montréalaises adoptées depuis 2004 : le *Plan d'urbanisme* (2004), la *Politique du patrimoine* (2005), la *Politique de développement culturel – Montréal, métropole culturelle* (2005) et le *Plan d'action 2007-2017 – Montréal, métropole culturelle* (2007). Le nouveau cadre d'intervention en art public résulte de l'adoption de ces politiques par le conseil municipal. Fondé sur trois principes directeurs, il propose onze engagements visant à maintenir et conserver les collections, à acquérir et développer de nouvelles œuvres d'art et à diffuser et promouvoir l'art public.

Dans le cadre de cette consultation, la commission tiendra trois séances publiques aux dates suivantes :

- **le mercredi 13 mai 2009 à 19 h – présentation du cadre d'intervention**
Hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est, salle du conseil
- **le mercredi 3 juin 2009 à 19 h - audition des mémoires et commentaires**
Édifice Lucien-Saulnier, 275, rue Notre-Dame Est, salle 202
- **le jeudi 3 septembre 2009 à 17 h 30 – adoption des recommandations**
Hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est, salle du conseil

La première séance débutera par la présentation du nouveau cadre d'intervention en art public et sera suivie d'une période de questions du public et d'une deuxième des commissaires. La deuxième séance sera consacrée à l'audition des mémoires et des commentaires sur le sujet à l'étude. Quant à la troisième, elle permettra à la commission d'adopter ses recommandations à la suite de la démarche de consultation.

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Un service d'interprétation pour les personnes ayant une déficience auditive peut être offert sur demande en avisant

la Direction du greffe cinq jours à l'avance et sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

Les personnes ou les groupes qui souhaitent s'inscrire à l'avance ou déposer un mémoire sont priés de communiquer avec la Direction du greffe au 514 872-3770. Le document *Un nouveau cadre d'intervention en art public* est disponible pour consultation aux bureaux Accès Montréal et bureaux d'arrondissement, à la Direction du greffe et sur le portail de la Ville ville.montreal.qc.ca/commissions et ville.montreal.qc.ca/artpublic.

Les personnes qui ne pourront être présentes à une des séances proposées pourront faire parvenir leurs commentaires, au plus tard le 3 juin, à l'adresse suivante : commissions@ville.montreal.qc.ca

La Commission sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie est une commission permanente du conseil municipal. Son mandat consiste à étudier toute question relative à la culture, aux sports, aux loisirs ainsi qu'au développement social et à faire au conseil municipal les recommandations qu'elle juge appropriées. La commission est présidée par Mme Manon Barbe, également présidente de la Conférence régionale des élus de l'île de Montréal et mairesse de l'arrondissement de LaSalle. Mme Michèle D. Biron, conseillère de l'arrondissement de Saint-Laurent est vice-présidente et les membres sont : M. André Bélisle, conseiller de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, M. Vincenzo Cesari, conseiller de l'arrondissement de LaSalle, Mme Isabel Dos Santos et Mme Eleni Fakotatis, conseillères de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, Mme Carole Du Sault, conseillère de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie et Mme Lyn Thériault, mairesse de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

-30-

Renseignements : Direction du greffe
Comités et commissions du conseil (514) 872-3770